



Madame la Rectrice,  
Monsieur le Directeur Académique

Objet : Plan d'urgence dans le primaire, réunir les instances départementales

A la sortie du dernier conseil des ministres, Vincent Peillon a annoncé que la création de 1000 postes d'enseignants dans le primaire, à la prochaine rentrée, se ferait en priorité dans une "dizaine de départements" et des territoires ruraux, où des élèves sont en difficulté. En outre, le ministère de l'Éducation nationale a précisé que "toutes les académies bénéficieront de créations de postes ».

La répartition de ces postes supplémentaires, devant se faire en toute transparence, il convient donc, comme nous l'avons déjà exprimé au CTA de définir des critères clairs qui tiennent compte de l'évolution démographique, du taux d'encadrement des élèves et des conditions socio-culturelles du territoire. Les seules instances compétentes dans la gestion des moyens attribués par le ministère, sont le CTA et le CTSD. Aussi nous demandons qu'il soit fixé un calendrier de réunions au mois de juin, afin que nous puissions pleinement jouer notre rôle de représentants et faire état des besoins de l'académie et des départements.

Ce premier effort en direction du primaire constitue une rupture avec les politiques menées précédemment. D'autres signes seront nécessaires. Dès maintenant et au cours des années à venir, la maternelle et l'élémentaire ont besoin d'un plan de rattrapage pour combler leur retard en matière de taux d'encadrement des élèves et permettre de nouvelles possibilités de fonctionnement pour une concrète réussite de tous les élèves.

Vous remerciant de l'attention portée à cette demande, veuillez agréer, Madame, Monsieur mes respects.

Julien Peyraut  
Secrétaire départemental du SNUipp-FSU16